

CHEZ VOUS

SEPTEMBRE 2013

Spécial
**HABITAT
PARTICIPATIF**



Le COL

Basse Consommation
Haute Solidarité



SOMMAIRE

**ENTREVUE AVEC
COLETTE SCHNURRENBERGER**

PAGES 2 à 5

SPECIAL HABITAT PARTICIPATIF

PAGES 6 à 29

LES ACTUALITÉS DU COL

PAGES 32 à 39

PORTRAIT DE SALARIÉE

PAGE 40

CARTOGRAPHIE

PAGE 42

Une histoire de solidarité ...



Basse Consommation, Haute Solidarité

UNE VOCATION MUTUELLE,
DES MÉTIERS QUI COMMUNIQUENT :

RÉUNIR, ÉVALUER,
CONCEVOIR, CONSULTER,
FÉDÉRER, OPTIMISER,
CONSTRUIRE, TRANSMETTRE,
INNOVER, RELIER,
INFORMER, PERSÉVÉRER,
SOUTENIR, ...

AIDER.



Le COL franchit une nouvelle étape.

Entrevue

Colette Schnurrenberger, Présidente du COL,

évoque les projets de la coopérative. Au programme : le développement de l'habitat participatif et la transformation du COL en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).



L'opération d'habitat participatif du Séqué à Bayonne a été lancée il y a tout juste un an. Quel bilan en tirez-vous aujourd'hui ?

Un bilan très positif. L'initiative est née de la volonté municipale de Bayonne de créer un écoquartier, dans le cadre de son Agenda 21. L'idée de l'habitat participatif en découle et nous avons aussitôt souhaité faire partie du projet qui rejoint les valeurs coopératives que nous défendons depuis toujours. En 1951 déjà, une centaine de volontaires aux origines modestes appelés les Castors, décidaient d'unir leurs forces pour construire ensemble la cité Saint Amand à Bayonne. Ils croyaient à la solidarité et rêvaient de bâtir une société plus juste. Ils restent les pères fondateurs du COL. Nous avons également réalisé en 1989, sur des principes analogues, la résidence Elgarrekin à Anglet. Aujourd'hui, au Séqué, même si les participants à l'opération ne portent pas eux-mêmes la truelle, le concept est identique.



Colette Schnurrenberger

Présidente du COL

SUITE

À l'exception de l'aventure des Castors, il y a plus de soixante ans, l'habitat participatif est une première pour le COL...

Pour le COL, mais aussi pour notre territoire d'intervention. Nous souhaitons désormais approfondir cette idée et reproduire le processus d'habitat participatif dans d'autres résidences. L'habitat participatif, c'est l'idée du « faire ensemble » pour « mieux vivre ensemble » sur le long terme. C'est donc un idéal de société qui va bien au-delà des seuls enjeux de construction. Tout le monde est concerné, aussi bien les locataires que les accédants à la propriété. Nous allons essayer d'imaginer de nouvelles formes de participation pour responsabiliser l'ensemble de nos usagers et améliorer ainsi la vie de nos copropriétaires.

SUITE...

La création cette année des postes de chargé du service après-vente et de travailleuse sociale découle-t-elle de la même volonté d'améliorer le vivre ensemble ?

En 2014, le COL devrait livrer près de 500 nouveaux logements. Avec l'augmentation de la production, nos équipes n'étaient plus en mesure d'accompagner au mieux nos accédants. En créant ce nouveau poste dédié au service après-vente, nous visons à améliorer la qualité des logements et nos relations avec les habitants. Cette initiative contribue en effet au mieux vivre ensemble, au même titre que le recrutement d'une travailleuse sociale. La crise se ressent et nous avons besoin d'une personne en permanence à l'écoute des difficultés de nos locataires, en mesure de jouer également un rôle de médiation entre voisins.

Dans les prochains mois, le COL envisage de devenir une Société Coopérative d'Intérêt Collectif... Quels changements attendre de cette évolution ?

C'est une nouvelle étape très importante pour le COL. Une SCIC est une forme de coopérative qui rassemble des partenaires autour de valeurs communes et collectives. Les salariés du COL ainsi que les collectivités locales sont autorisés à entrer au capital de la nouvelle société. Le passage en SCIC nous offrirait ainsi des moyens supplémentaires à la hauteur de nos ambitions. Et celles-ci ne manquent pas, à l'image de la création l'an dernier d'une nouvelle antenne du COL à Pau et au regard de nos futurs projets d'habitat au sein de l'agglomération bordelaise. Le COL est définitivement une coopérative d'avenir.



Vous avez dit « habitat participatif » ?

HABITAT PARTICIPATIF

C'est le Ministère de l'égalité des territoires et du logement qui en parle le mieux dans le Projet de loi pour l'accès au logement présenté le 26 juin dernier : « L'habitat participatif peut se décrire comme un regroupement de ménages mutualisant leurs ressources pour concevoir et réaliser ensemble leur logement, au sein d'un bâtiment collectif. »

En France, l'idée semble relever de l'utopie. L'habitat participatif est pourtant depuis longtemps une réalité. En Suisse, il représente 5 % du parc immobilier (130 000 logements). En Norvège, près de 15 % des logements sont gérés par des coopératives d'habitants, ce qui représente 650 000 personnes.

Concrètement, ce mode de construction permet à chaque accédant de concevoir lui-même son logement, selon ses propres attentes, tout en participant à la conception générale de la résidence et au choix des espaces communs : jardin partagé, buanderie commune, etc. Au-delà de l'aspect immobilier, l'habitat participatif est surtout le moyen de recréer du lien social en développant sur le long terme de bonnes relations entre futurs voisins.

« Nous avons tout à gagner ! »

° Trois questions à...
Imed Robbana,
Directeur Général
du COL

Pourquoi le choix de l'habitat participatif ?

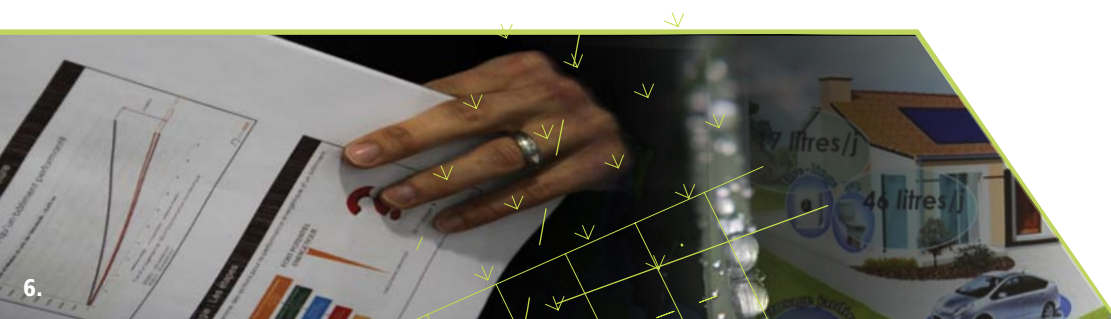
Dans le cadre des fonctions que j'occupais précédemment à Toulouse, j'avais déjà eu l'occasion de travailler sur l'habitat participatif. C'est une démarche à laquelle je crois. L'immobilier est resté longtemps statique. Aujourd'hui, il y a un foisonnement d'idées et de choses nouvelles. C'est un moment propice pour ce genre d'initiatives. Surtout, je suis convaincu que l'habitat participatif est dans les gènes du COL. Toutes nos futures résidences n'ont pas vocation à relever de l'habitat participatif. Mais si nous parvenons, à terme, à produire un tiers de logements en participatif, je crois que ce serait une bonne chose pour tout le monde.

Quel est le profil des accédants dans ce type de projet ?

Il est varié. Il y a à la fois des idéalistes, qui seraient prêts à aller plus loin encore, et des accédants qui sont simplement intéressés par le prix de vente. Au départ, du moins. Car au fil des réunions, tous les participants finissent par s'impliquer dans le projet. Il n'y a donc pas de profil type. C'est justement ce qui fait la richesse de l'habitat participatif. Les différences participent au mieux vivre ensemble.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Il n'y en a pas plus que pour un autre projet. Disons qu'elles sont différentes. Dans l'habitat participatif, nous travaillons sur du temps long. Cela peut être un frein pour les candidats. Par ailleurs, certains élus locaux ont quelquefois des difficultés à comprendre la démarche. C'est à nous de leur démontrer que ce n'est pas une douce utopie. L'habitat participatif est très concret. Dans le pire des cas, si la démarche échoue, la résidence sera une copropriété classique. Nous n'avons rien à perdre, tout à gagner. Nous vivons dans une société de l'individualisme et de l'immédiateté. Tout ce qui va dans le sens inverse mérite d'être accompagné.



Terra Arte : Bayonne à l'heure de l'habitat participatif

Alain, Mickaël, Vicente, Cyrille, Priscilla, Boutaïba... Ils sont une vingtaine aujourd'hui, se connaissent tous par leur prénom et peuvent passer des heures à discuter de la profondeur idéale des loggias. Toujours dans la bonne humeur. Ce sont les futurs habitants de la résidence Terra Arte, le projet d'habitat participatif porté par le COL et soutenu par la Mairie de Bayonne. La première réunion s'est tenue le 19 novembre 2012. Certains sont venus après avoir vu une affiche sur un panneau publicitaire dans les rues de Bayonne ou un article dans la presse locale. D'autres, parce qu'ils en ont entendu parler par des amis ou par le COL directement. Depuis, ils se réunissent sans faute tous les quinze jours. Tous candidats à l'accession sociale à la propriété, ils participent concrètement à la programmation de leur logement (taille, emplacement, situation, orientation, surface et disposition des pièces) et à l'organisation des futurs espaces communs intérieurs et extérieurs (salle de réunion, atelier de bricolage, buanderie, etc.).

Au départ, une feuille presque blanche et une association toulousaine spécialisée dans l'habitat participatif, l'AERA, pour les accompagner tout au long de la démarche. « Lors de la première réunion de novembre, Stéphane Gruet, le responsable de l'AERA, nous a présenté la méthodologie et les grandes lignes du projet, se souvient Bruno Floquet, candidat à l'accession. Avec mon épouse, nous connaissions déjà le COL, mais nous n'avions jamais entendu parler d'habitat participatif, ni d'ailleurs de l'accession sociale. » En recherche de logement depuis quelques temps, le couple réfléchissait à acheter une maison au Séqué dans le parc immobilier privé. Ce soir là, à l'issue de la réunion, ils n'hésitent pas une seconde et décident aussitôt de s'engager dans l'aventure.

« Le projet participatif nous a paru dix fois plus intéressant que n'importe quelle autre opération immobilière traditionnelle ! » ...

° L'opération du Séqué

La résidence porte déjà un nom, Terra Arte, choisi par les futurs habitants eux-mêmes. Lancé en septembre 2012, pour une livraison prévue courant 2015 dans le nouveau quartier du Séqué à Bayonne, le projet inédit porté par le COL en partenariat avec la Mairie de Bayonne relève de ce que l'on appelle l'habitat participatif. Depuis presque un an, les candidats à l'accession se retrouvent deux fois par mois pour imaginer ensemble la résidence de leur rêve. Une première au Pays basque. Décryptage.

TERRA ARTE
PLAN DE MASSE
juillet 2013
© copyright : ON - ARCHITECTES D'EPIC



L'Opération du Séqué

suite

À la différence d'un projet classique, les futurs accédants ne se décident pas sur plan. Ni les logements, ni les immeubles, ne sont dessinés à l'avance. La résidence prend forme au fil des semaines, pas à pas. À chaque nouvelle réunion, Stéphane Gruet invite les candidats à se prononcer sur des choix très concrets : voulez-vous un ascenseur ? Où souhaitez-vous placer la cage d'escalier ? Voulez-vous un jardin ? Un local à vélos ? Etc. Les participants votent ensuite le plus librement possible, en toute connaissance de cause, sachant que le prix final ne doit pas excéder 2 100 € le m². « En fonction de leurs souhaits, nous leur proposons des alternatives qui nous semblent jouables, explique le directeur d'AERA. Nous sommes obligés de nous interroger en temps réel et en permanence sur chaque demande, pour savoir si elle est faisable ou raisonnable. » In fine, les éléments sont transmis à l'architecte qui dessine alors une esquisse du projet à partir des décisions prises par le groupe. Ici, au Séqué, les futurs accédants ont dû patienter huit mois, au terme d'une quinzaine de réunions de travail, pour découvrir enfin, en juillet dernier, les premières esquisses de leur résidence Terra Arte.

Cette première phase de concertation collective s'achève par la répartition des appartements. Certains veulent un rez-de-chaussée avec jardin, d'autres une vue dégagée, une exposition plein Sud, un accès direct aux parkings, etc. Un moment crucial qui n'a posé aucun problème dans le cas du Séqué. Un second temps s'engage alors pour permettre à chaque futur propriétaire de concevoir cette fois-ci l'intérieur de son logement. Ainsi, de juillet à septembre, chaque participant a été invité à un entretien individuel avec l'AERA. En fonction de la surface sollicitée et d'impondérables comme les poteaux porteurs ou la circulation des fluides (eau, gaz), des capacités financières de l'accédant, chacun détermine lui-même le nombre de pièces, la disposition des chambres, la présence ou non d'un cellier, etc. Un travail de haute couture. Au bout du compte, aucun appartement ne ressemble à un autre.

À ce jour, sur les 45 logements prévus, un peu plus d'une vingtaine ont déjà trouvé preneurs. Le chantier ne débutera pas avant 2014 pour une livraison en 2015. Il est donc encore temps pour les personnes intéressées de rejoindre l'aventure Terra Arte en contactant le COL.

Les candidats à l'accession sociale doivent remplir des critères financiers bien précis.

Deux exemples de financement sur l'opération du Séqué à Bayonne.

* Achat d'un T2 de 47 m² par une personne seule, dont le revenu mensuel est de 1 300 €. Prix : 98 700 €
Apport de 12 600 €. Total des prêts (*) : 86 100 €
Mensualité : 399 €

* Achat d'un T4 de 76 m² par un couple avec 1 enfant, dont le revenu mensuel est de 2 100 €. Prix : 159 600 €
Apport de 21 462 €
Total des prêts (*) : 138 138 €
Mensualité : 650 €

(*) dont prêt à taux 0 % BBC
et prêt première clé du Conseil Général 64.



UNIQUE
à BAYONNE !



Accédez à une opportunité rare !

45 logements BBC dans l'écoquartier du Séqué
dans un rapport qualité/prix optimal et des conditions exceptionnelles !

Participez à la conception
de votre habitat !

Rejoignez vite le groupe des futurs accédants

T1, T2, T3, ou T4, ... en rez-de-jardin ou avec terrasse, orientation Est ou Sud-Ouest, intérieur ouvert style loft, ou parties jour/nuit isolées, cuisine ouverte ou fermée, espaces privatifs, communs ou partagés, vos envies individuelles ou collectives seront traduites avec l'aide de l'AERA et des architectes qui vous accompagnent pour donner forme et réalité à vos envies.

au coeur d'un environnement naturel
à 5mn du centre ville !



**Vous adhérez à des valeurs
convenues entre vous**

(cf.p 28, 29, la Charte de Terra Arte)



HABITAT PARTICIPATIF



Le COL

Basse Consommation
Haute Solidarité

Inscrivez-vous dès maintenant :
05 59 52 56 61

L'habitat participatif est lancé !

Développons ce bel avenir.

www.le-col.com



www.le-col.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS
SUR LA PARTICIPATION :

05 61 21 61 19

ou par courriel : col@le-col.com
www.le-col.com/participatif



www.aera.fr



La parole aux acteurs...

° TEMOIGNAGE DES HABITANTS

Le projet Terra Arte est une expérience unique de démocratie participative. Pour une fois, le promoteur ne décide pas à la place des accédants. Avec l'habitat participatif, les futurs habitants sont les premiers acteurs de leur logement, de leur vie de quartier, de leur avenir. Mais pour parvenir à ce résultat, il est absolument nécessaire que le processus de concertation soit encadré et que toutes les parties prenantes au projet de construction soient associées. Le rôle de l'AERA est bien sûr fondamental pour animer les réunions et accompagner les habitants dans leur choix. Mais il n'est pas suffisant. Outre la vision des futurs habitants, le projet se nourrit aussi de la multiplicité des regards extérieurs. Le COL, la Mairie de Bayonne et les architectes apportent chacun leur pierre à l'édifice. Aucun partenaire n'est moins indispensable qu'un autre. Ils forment tous ensemble une communauté soudée autour d'un socle de valeurs communes (la solidarité, le développement durable, la mixité sociale et l'accèsion sociale), sans quoi rien ne serait possible. Revue de troupe.



« L'habitat participatif crée du lien social »

° **Stéphane Gruet,**
Directeur de L'AERA

« Donner la possibilité aux habitants de choisir leur logement, de définir des espaces communs, de participer à la conception des bâtiments... C'est évidemment essentiel, mais ce n'est pas le plus important. Pour moi, le véritable enjeu de l'habitat participatif repose sur l'appropriation par les habitants de leur lieu de vie. En construisant ensemble, les habitants se construisent en tant que communauté. Ils apprennent à se connaître, à s'écouter, dans un climat apaisé et constructif. Ils s'enrichissent mutuellement dans l'intérêt de tous. Il s'agit de faire ville, de faire société. En d'autres termes, une démarche d'habitat participatif compte autant par le travail mené autour de la construction que par l'empreinte qu'elle va laisser sur le long terme. Dans un projet immobilier classique, le logement est un produit comme un autre. L'histoire s'achève lorsque le promoteur remet les clés aux futurs propriétaires. En réalité, l'histoire d'une résidence, d'un quartier, commence justement à ce moment-là, lorsque les habitants pénètrent dans leur logement. À l'opposé de l'accession traditionnelle, un processus d'habitat participatif rend les futurs habitants responsables de leur logement et leur donne l'opportunité d'élaborer ensemble un projet de vie. En un mot, l'habitat participatif crée du lien social dans une société noyée sous l'individualisme. »



L'AERA, partenaire privilégié du COL

L'association toulousaine développe des outils et des méthodologies pour accompagner et animer des démarches de programmation participative de projets d'habitats collectifs et d'équipements partagés, avec ce parti pris fondamental que l'architecture et la ville concernent tous les citoyens sans exclusion. Elle est notamment engagée au plan national dans des programmes visant à mettre au point des montages innovants dans le domaine de l'habitat social participatif. L'AERA intervient en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auprès des aménageurs et opérateurs pour le montage d'opérations participatives, sur les plans juridiques et économiques, ainsi que pour la médiation et l'accompagnement des futurs habitants dans les phases de programmation.

AERA, 5, quai Lombard, Toulouse. 05-61-21-61-19. www.accession-participative.fr



« L'aboutissement du projet du Séqué »

° **Martine Bisauta,**
Adjointe au Maire de Bayonne,
en charge du développement durable et
de la participation citoyenne.

« J'avais eu l'occasion de voir des programmes similaires ailleurs en Europe. L'habitat participatif me semblait un peu l'aboutissement de la démarche engagée depuis 2009 au Séqué. C'est une manière d'appréhender différemment l'habitat, de relever à la fois les défis écologiques et économiques. La mutualisation, le partage et la solidarité sont des valeurs d'avenir. Autour de moi le sujet a suscité des interrogations. Cela paraissait risqué et assez abstrait. Nous avons quand même fait le choix de tenter l'expérience ». Le rôle de l'AERA est à ce titre essentiel. L'agence apporte une maîtrise et une méthodologie indispensables dans ce type de projet, afin de rassurer et de donner une direction.

Cette aventure est aussi un joli clin d'oeil au COL et à ses fondateurs, les Castors. Soixante ans après, le quartier Saint-Amand qu'ils ont fondé est une réussite. Les participants au projet du Séqué s'inscrivent dans cet héritage. Ce sont un peu les descendants des Castors. Des pionniers, aussi. L'habitat participatif reste un concept largement méconnu au Pays Basque. Dans d'autres pays comme la Suisse, l'habitat participatif fait partie de la culture locale. Les habitants ont l'habitude de partager des espaces communs, de travailler ensemble sur l'habitat. Chez nous, c'est quelque chose de nouveau, presque d'expérimental. J'espère que l'opération du Séqué sera l'occasion de faire connaître les vertus de l'habitat participatif et de convaincre les plus réticents du bien fondé de la démarche. »

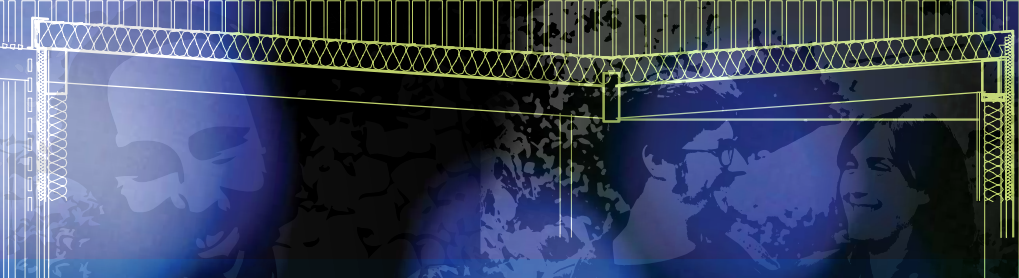


HABITAT PARTICIPATIF



« Un projet profondément humain. »

° L'ARCHITECTE



« Face à la problématique du logement, du foncier en particulier, je m'interroge depuis longtemps sur les solutions alternatives. A ce titre, je m'intéresse depuis quelques années à l'habitat participatif. Lorsque le COL m'a sollicité pour le projet du Séqué, ma participation m'a semblé une évidence. Le concept comme la méthode m'ont aussitôt emballé. L'accession à la propriété est un acte très important dans la vie. Lorsque je conçois un projet, je ne travaille pas pour moi, mais pour offrir le meilleur logement possible aux futurs habitants. L'humain doit être au coeur de la démarche.

De manière plus générale, la responsabilité des architectes est immense. Nous devons être des acteurs des mutations sociales. L'habitat participatif et social ouvre de nouveaux horizons. Pour le Séqué, je suis d'abord allé sur le site pour concevoir un projet respectueux de l'environnement, bioclimatique. Ensuite, tout en restant en contact permanent avec le COL et l'AERA, j'ai laissé les participants travailler entre eux. En juillet dernier, à l'issue de cette première phase, j'ai proposé une esquisse du bâtiment, puis j'ai donné une esquisse stratégique qui a permis aux habitants de réfléchir plus en avant sur l'intérieur des logements. Au bout du compte, je formalise l'avant-projet en tenant compte des desideratas des uns et des autres.

Aujourd'hui, les plus grandes avancées sont issues du logement social et je suis très fier de participer à ce projet profondément humain qui fera certainement des petits. L'avenir ? Probablement l'habitat participatif à l'échelle d'un quartier ! »



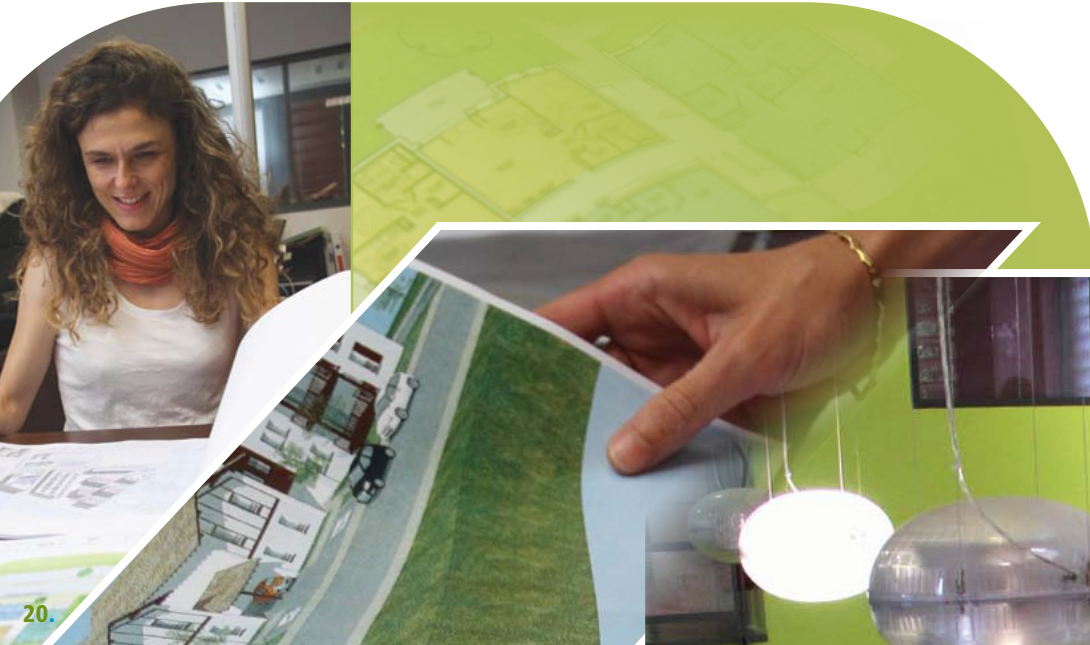
HABITAT PARTICIPATIF



« Les habitants nous obligent à quitter les sentiers battus. »

◦ **Catherine Delpech,**
Responsable du développement et de l'aménagement au COL.

« L'AERA est en charge de l'animation et de la réalisation du programme. Je n'interviens donc pas dans la conception des logements. En revanche, je veille à ce que le budget soit en cohérence avec les décisions prises. Nous avons posé comme objectif de ne pas dépasser au final 2100 € le m². Par exemple, lorsque des participants ont proposé de créer un parc de stationnement en sous-sol, je suis intervenue pour rappeler l'impact financier d'une telle décision qui dépassait le cadre de nos possibilités. Au-delà de ces considérations économiques, je trouve l'expérience passionnante. Dans l'individualisme ambiant, ça fait du bien de voir des personnes qui ne se connaissent pas au départ prendre en main leur avenir et inventer collectivement leur futur lieu de vie. Au final, il est certain que la résidence ne ressemblera pas à ce que nous aurions pu faire sans eux. Les habitants nous sortent de nos schémas classiques. Ils nous obligent à quitter les sentiers battus, et c'est une bonne chose. Techniquement, au COL, nous avons essayé beaucoup de choses. Mais là, nous travaillons en amont sur la création de lien social. Dans ce domaine, il y a tout à faire. »



« L'habitat participatif est une notion méconnue »

◦ **Élaine Garcia,**
Responsable du service commercial au COL.

« Je suis essentiellement intervenue au lancement du programme. Ce n'est pas une commercialisation classique et nous avons dû adapter nos outils de communication pour démarcher les candidats à l'accession. Au-delà des personnes qui manifestaient leur intérêt pour l'accession sociale, il s'agissait de trouver des gens intéressés par la démarche participative elle-même. L'habitat participatif est une notion méconnue qui nécessite un investissement personnel et un temps de réalisation plus long. Les candidats sont plus difficiles à trouver que dans le cas d'une accession classique. C'est un paradoxe car la résidence Terra Arte est une promesse de vie extraordinaire pour les futurs habitants. Lorsque l'opération sera achevée, je ne doute pas qu'elle soit renouvelée ailleurs. Outre la communication, j'interviens aussi auprès des candidats en tant que conseil. Je les aide à évaluer leurs capacités financières pour adapter leur projet en fonction de leurs possibilités. Habitat participatif ou non, cela reste un projet d'accession sociale. L'objectif du COL n'est pas de vendre des logements à tout prix, mais de permettre à des foyers modestes de réaliser un projet de vie. »



« C'est dingue tout ce que l'on peut choisir ! »

° **Bruno Floquet,**
père de famille, 35 ans,
candidat à l'accession.

« Avec mon épouse Amandine et nos deux enfants, nous sommes actuellement locataires. Avant de découvrir le projet du COL, nous réfléchissions déjà à acheter un logement. L'idée de l'habitat participatif nous a enthousiasmé d'emblée. C'est dingue de pouvoir choisir son appartement ! Sur la partie collective, avec les autres participants et l'aide des paysagistes, nous avons nous-mêmes défini les délimitations du terrain. Nous avons aussi déterminé le nombre de places de stationnement, l'emplacement des immeubles. Nous avons décidé de créer un jardin partagé, un local à vélos, une salle de réunion, une buanderie, un atelier de bricolage. Nous avons choisi l'appartement que nous voulions, l'emplacement, le nombre de pièces, leur disposition, etc. Nous décidons nous-mêmes si nous souhaitons un duplex avec attique. C'est complètement fou ! Mais c'est également déroutant. Ici, nous nous projetons sur quelque chose qui n'est pas encore dessiné...

Je crois que nous n'arrivons pas dans ce genre de projet par hasard. Au départ, il faut déjà avoir une sensibilité que j'appellerai écologique. Il faut être ouvert et avoir envie de construire un projet commun. J'ai moi-même participé à une quinzaine de réunions. Certaines durent plus de trois heures. C'est un investissement personnel. Il faut accepter de consacrer de son temps. C'est aussi une belle expérience humaine. Nous apprenons à connaître nos futurs voisins et à trouver des compromis satisfaisants pour tout le monde.

Dans la même logique, le processus d'inscription passe par une phase de cooptation. En d'autres termes, pour participer à l'aventure, les candidats doivent être acceptés par les autres. Cette étape apporte de la cohésion à l'ensemble des futurs habitants. Celui qui veut intégrer la résidence doit d'abord se présenter, donner ses motivations, répondre aux questions et expliquer ce qu'il peut amener aux autres. Ensuite, la candidature est soumise au vote. Dans la pratique, pour le moment, personne n'a essayé de refus. La cooptation est surtout un moment symbolique. Un projet d'habitat participatif doit relever d'un engagement volontaire. »



Une baignoire dans votre chambre ?

Pourquoi pas !

Avec l'**HABITAT PARTICIPATIF**,
c'est **VOUS** qui décidez
de la conception de votre logement
et ça...

...c'est inédit !

45 logements en accession sociale à la propriété
15 ans d'exonération de la taxe foncière
TVA à taux réduit à 7%

ZAC du Sequé à BAYONNE
Renseignements au 05 59 52 56 61



Le COL www.le-col.com



« C'est une philosophie de vie »

° **Jean-Christophe Lahontan,**
49 ans, célibataire,
candidat à l'accession.

« J'ai entendu parler du projet la veille de la première réunion de présentation. Je milite dans des associations et une connaissance m'a transféré le mail annonçant le rendez-vous. J'y suis allé d'abord par curiosité. Je connaissais déjà l'habitat participatif car j'avais participé quelques années plus tôt à une démarche similaire. Celle-ci n'avait pas abouti parce que nous n'étions pas suffisamment encadrés, mais j'avais été séduit par le concept. Pour moi, l'habitat participatif est une manière de vivre différemment. C'est une philosophie de vie qui rejoint mes valeurs. La première réunion m'a laissé une excellente impression qui m'a donné envie de me lancer à nouveau dans l'aventure.

J'ai participé à toutes les réunions, hormis deux, et je fais partie des premiers coopérés. C'est extraordinaire d'avancer et de construire ensemble. Personne n'a la prééminence sur l'autre. Chacun amène le meilleur de lui-même dans l'intérêt de tous. Toutes les décisions sont soumises au vote. C'est un exercice grandeur nature de démocratie. Grâce au travail de Stéphane Gruet, de l'AERA, les prises de parole sont très bien gérées et nous n'avons connu aucune situation conflictuelle. Nous décidons en commun les espaces collectifs mais nous gardons chacun nos espaces privés. Les frustrations qui peuvent éventuellement être ressenties lors des choix communs sont compensées par la possibilité pour chacun de dessiner son logement comme il l'entend.

Dans le fond, le plus important, ce sont les liens qui se créent au fil de la démarche. Le reste, on s'en balance ! En créant aujourd'hui un climat de bienveillance entre les participants, nous éviterons demain des frictions entre voisins. La vie de groupe ne me fait pas peur. C'est au contraire une belle expérience. Et puis, il faut relativiser. Nous ne formons pas une communauté au sens utopique. Nous ne sommes pas non plus comparables aux Castors qui ont réellement construit ensemble un quartier entier. Ils ont réussi à réaliser un rêve dix fois plus grand qu'eux. Nous, nous avons peut-être des valeurs communes, nous allons partager des espaces collectifs comme l'atelier de bricolage ou le potager, mais nous ne portons pas un idéal commun. Certains seraient sans doute disposés à aller plus loin encore, mais pas le groupe. »



Les principales dates...

◦ PRESENTATION DU CALENDRIER

- * **Septembre 2012** - Lancement de la campagne de communication : annonces dans la presse, mails ciblés, courriers, affiches, flyers, etc.
- * **Novembre 2012** - Premier atelier pour présenter la démarche participative. Une douzaine de réunions seront ensuite organisées, jusqu'en juillet dernier, pour une trentaine de participants réguliers.
- * **Février 2013** - Première réunion de cooptation. Les participants souhaitant franchir le cap de l'accession se présentent aux autres, qui votent à l'unanimité pour accepter leur candidature.
- * **Mai 2013** - Présentation par l'architecte de la première esquisse de la résidence. L'esquisse définitive des parties extérieures est arrêtée en juillet.
- * **Septembre 2013** - Au terme de consultations individuelles, les aménagements intérieurs des logements sont définitivement arrêtés. AERA suit le programme avec les habitants jusqu'à la livraison et l'entrée dans les lieux. La phase de programmation et de conception participative prend fin.
- * **Octobre 2013** - Dépôt du permis de construire. La résidence doit répondre aux normes BBC et RT 2012.
- * **2014** - Une fois le permis de construire validé par la municipalité, les candidats à l'accession signent officiellement l'acte authentique signifiant l'achat de leur logement. Dans la foulée, démarrage du chantier. Les appartements qui n'ont pas été vendus au terme du processus participatif sont alors commercialisés. Les nouveaux arrivants, comme les anciens, nécessitent d'être cooptés.
- * **2015** - Livraison de la résidence et des 45 logements en accession sociale à la propriété. La véritable aventure ne fait que commencer...



Les futurs habitants de la résidence Terra Arte ont signé une Charte, validée à l'unanimité, qui définit des principes sur lesquels s'appuie le projet commun d'habitat participatif.

Préambule :

Nous, futurs habitants, nous engageons solidairement par la présente Charte au respect des principes ci-dessous développés sur la base desquels nous nous sommes accordés pour développer un projet commun d'habitat coopératif. Cette charte fixe les principes généraux à partir desquels vont être précisées les règles permettant le bon fonctionnement de la coopérative, tant du point de vue de sa gestion que du point de vue des règles régissant la vie et l'usage des espaces partagés, qu'ils soient privatifs mis en commun (partagés entre deux logements), coopératifs (partagés entre plusieurs) ou collectifs (partagés par tous). Tous ces principes précisent et complètent dans ce cadre coopératif les règles de respect mutuel et de bonne vie en société qui sont réputées être partagées par l'ensemble des coopérateurs. Cette Charte engage l'ensemble de la famille, elle doit recueillir l'approbation de chacun. Chaque membre adulte doit donc, s'il n'a pas participé à sa rédaction, en avoir pris bonne connaissance, avant de la signer.

1- Un projet de vie commun

Nous nous engageons à concevoir ensemble : un projet d'habitat coopératif qui réponde aux vœux de tous et de chacun d'entre nous ; un projet d'habitat collectif qui puisse répondre aux vœux de chacun de nos foyers selon nos différents besoins et moyens ; à mettre en commun entre nous des espaces et des services de sorte à réaliser des économies en dépense de temps et de fatigue profitables à tous de façon équitable ; de partager et de nous entraider afin de permettre une plus grande qualité de vie individuelle et collective ; de gérer ensemble au sein de la coopérative, et selon les règles convenues par nous, les espaces et services partagés, sur le plan des usages et des charges respectives qui nous reviennent.

2- Un engagement pour un développement durable

Nous nous engageons à avoir un comportement individuel et collectif en conformité avec les objectifs du développement durable. Sur le plan social : nous veillerons ensemble au bon devenir social de la coopérative dans le temps. Sur le plan économique : nous veillerons ensemble au bon entretien et à la bonne gestion de la coopérative, dans l'intérêt de tous et de chacun, équitablement. Sur le plan environnemental : nous veillerons ensemble à contribuer aux objectifs d'un environnement durable et d'une meilleure qualité de vie pour tous et pour chacun.

3- Un engagement pour un développement solidaire

La qualité de la vie commune au sein de la coopérative étant liée à la qualité de vie de chaque foyer, nul ne doit pouvoir rester indifférent aux difficultés de son voisin, car ces difficultés nous concernent tous et nuiront à terme à la coopérative. Une personne en difficulté doit pouvoir en faire état aux autres membres de la coopérative. Les économies d'entretien et de consommation en eau, chauffage et autres dépenses, en particulier dans les locaux partagés, sont le fait de tous et de chacun : la négligence d'un seul pèse donc sur l'ensemble des coopérateurs.

4- Intimité et vie sociale

Nous nous engageons à distinguer clairement pour nous-mêmes et pour les autres ce qui relève de la vie privée et ce qui relève de la vie sociale de la coopérative. Nous nous engageons à respecter chacun des résidents de la coopérative, son intimité et la vie privée de sa famille. Nous veillerons à éviter les nuisances ou désagréments susceptibles de porter atteinte à la tranquillité de chacun au sein de son foyer, et nous efforcerons, comme il est d'usage, de les prévenir lorsque nous ne serons pas en mesure de la leur garantir.

5- Respect des différences

Nous nous engageons à respecter les différences de chacun d'entre nous - aussitôt qu'elles s'expriment sans porter atteinte au respect dû à l'autre - dans les domaines politique, religieux, culturel, sexuel, ou touchant à son apparence physique. Lorsqu'une majorité d'entre nous partage une même culture, ou bien pratique une même religion, ceux-ci porteront une attention particulière à ceux qui ne partagent pas cette culture ou cette religion dominante, afin qu'ils ne se sentent pas exclus et étrangers au sein de la coopérative.

6- Neutralité politique et religieuse de la coopérative

Nous nous engageons à respecter la liberté d'appartenance politique ou religieuse de chacun d'entre nous. Nous nous interdisons tout prosélytisme spécifiquement politique ou religieux au sein de la coopérative, que ce soit par communication orale, écrite ou par symbole dans les espaces partagés avec d'autres. Nous nous interdisons de prendre position au nom de la coopérative dans son ensemble, dans les débats proprement politiques, mais nous nous réservons le droit, à condition d'être expressément mandaté pour le faire par l'unanimité des coopérateurs, de prendre une position dans un débat d'intérêt public local. Nous nous interdisons par contre de restreindre de quelque manière que ce soit la liberté de parole ou d'engagement public, politique ou religieux de l'un quelconque d'entre nous à l'extérieur de la coopérative.

7- Parents et enfants

Chaque enfant est un enfant de la coopérative et à ce titre mérite le respect et l'attention de tous les coopérateurs. Et inversement. Les enfants, et les parents du point de vue de leur responsabilité éducative, doivent pouvoir assurer un comportement conforme aux règles de la coopérative. Dans l'espace privatif, seuls les parents sont responsables de l'éducation des enfants et nul ne s'autorise à intervenir en dehors des cas prévus par la loi. Dans l'espace coopératif, tout coopérateur est en droit de rappeler respectueusement aux enfants quels sont les principes et règles propres à la coopérative.

8- Education et développement individuel

Nous reconnaissons à la coopérative une vocation au développement individuel et à l'épanouissement de chacun de ses membres, simultanément au sein de la coopérative et à l'extérieur au sein de la société la plus large. La coopérative est un lieu d'échanges informels, non seulement de biens et de services dans le cadre de l'entraide et de la solidarité, mais également de savoirs. C'est donc un lieu d'échanges culturels, et d'enrichissement mutuel sur le plan des connaissances et de la vie de l'esprit dont tous les coopérateurs et leurs proches doivent pouvoir profiter. La coopérative doit également, grâce aux ateliers divers dont elle peut se doter, être un lieu d'échanges et de transmission de savoir faire dans les différents domaines, à destination des enfants comme des adultes de la coopérative. Nous coopérateurs, nous nous reconnaissons un devoir d'entraide mutuelle et de solidarité au sein de la coopérative et en dehors d'elle, nous nous déterminons naturellement à aider dans la mesure du possible un autre coopérateur qui serait en difficulté.

9- Ouverture sur l'extérieur

La coopérative accueille naturellement dans ses murs et de la façon la plus ouverte, toute personne de l'extérieur lorsqu'elle y est invitée par un coopérateur, dans la mesure où celle-ci respecte ses valeurs et ses règles. Nous coopérateurs, tendrons, chaque fois que ce sera possible, à ouvrir les événements de la vie collective qui se déroulent dans les espaces collectifs de notre coopérative à des personnes venant de l'extérieur de cette coopérative, dans la mesure où celles-ci sont prêtes à respecter ses valeurs et ses règles.



ACTUALITÉS DU COL

Deux inaugurations dans le cadre de la 1ère Semaine des Hlm, le jeudi 13 juin 2013

En présence de Patrick Dallennes, Sous-Préfet de Bayonne, Jean Espilondo, Maire d'Anglet, et Claude Olive, Conseiller Général.

Résidence Bent de Sud

Opération de 10 logements locatifs qui se singularise par son montage juridique : bail à construction avec l'ACBA.

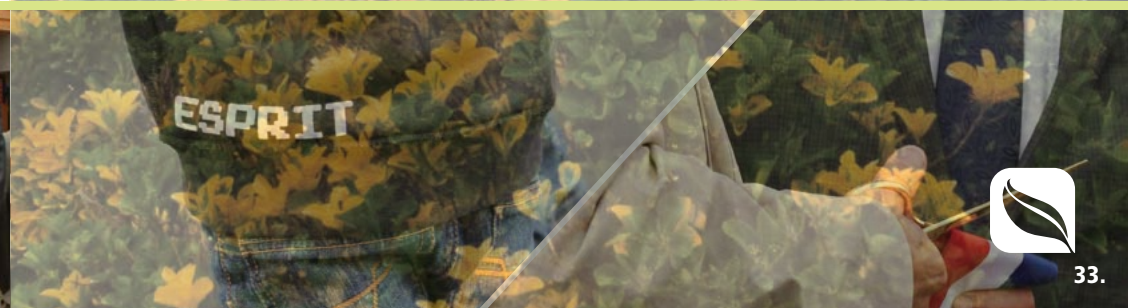
Les loyers hors charges vont de 219 € à 254 € pour un T1 (37 m² à 48 m²), 309 € à 361 € pour un T2 (54 m² à 58 m²), et 362 € pour le T3 de 61 m². Architecte : Sylvie Cillaire (Bayonne).



Résidence Ostoizka

Le foncier a été acquis auprès de la société Mindurry Promotion. La résidence compte 15 logements locatifs. Les loyers hors charges vont de 233 € à 285 € pour un T2 (48 m² à 56 m²), 348 € à 416 € pour un T3 (68 m² à 76 m²), et 455 € à 535 € pour un T4 (89 m² à 93 m²).

Architecte : Daniel Etchebarne (Biarritz).



Deux poses de 1ère pierre



Résidence Mohiko Ttiki à Biriattou



Lundi 2 Septembre 2013.

En présence de Michel Hiriart, Maire de Biriattou et Président de l'Agglomération Sud Côte Basque, et Guy Poulou, Maire de Ciboure.

6 logements PSLA en accession sociale à la propriété.

Prix de vente : 115 885 € pour un T2, 166 508 € pour un T3, 222 657 € pour un T4.

Architecte : Thierry Douarche & Co (Biarritz).

Résidence du bourg à St Laurent de Gosse



Samedi 7 Septembre 2013.

En présence de Serge Jacob, Sous-Préfet de Dax, Guy Duces, Maire de St Laurent de Gosse, Jean-Marc Larre, Maire de Biaudos et Président de la Communauté de communes du Seignanx,

Hervé Segui, Maire de Biarrotte.

Opération en deux tranches. 1ère tranche : 4 villas T4 en accession PSLA, 7 logements locatifs, 1 local professionnel ; 2ème tranche : 8 villas T4 en accession PSLA, 16 logements locatifs, 13 lots à bâtir.

Architecte : Serge Hiquet (Capbreton).





Le service après-vente

Embauché en mai 2013, Philippe Pecak assure le service après-vente du COL.

Au cours des cinq dernières années, le COL a livré en moyenne 160 logements par an. En 2013, plus de 200 logements vont être livrés, et vraisemblablement près de 500 en 2014 (pic exceptionnel avant de revenir à un régime de 300 logements par an). Au vu de ces perspectives, le COL a recruté Philippe Pecak en mai dernier, pour assurer à temps plein le service après-vente de ses résidences. Celui-ci intervient dans les trois derniers mois du chantier. Il accompagne le maître d'ouvrage pour suivre le bon déroulé des travaux, puis prend le relais de ce dernier une fois les logements livrés. «Durant l'année de parfait achèvement qui suit la date de la livraison, dit-il, je suis à la disposition des accédants et locataires, pour régler les problèmes inhérents à toute construction neuve : fuite d'eau, volet bloqué, réglage de la chaudière, etc.». En contact permanent avec les architectes, les entreprises et les syndicats, Philippe Pecak joue un rôle d'intermédiaire avec les habitants. Très sollicité, il s'efforce de répondre à chaque demande dans les meilleurs délais.



Un nouveau poste de travailleur social

Stéphanie Cassiède, travailleuse sociale, a été recrutée pour mieux accompagner les locataires.



Le COL gère un parc immobilier de plus de 1500 logements locatifs. La production a augmenté de manière significative en quelques années. Dans ces conditions, confronté de surcroît à un contexte économique difficile, le COL a décidé de recruter une salariée à plein temps, Stéphanie Cassiède, pour renforcer le suivi social des locataires. Ses missions visent à l'accompagnement des populations les plus fragilisées, en les aidant à trouver des solutions à leurs problèmes d'impayés. Cela peut notamment passer par la mise en place d'un plan d'apurement. Stéphanie Cassiède intervient également dans la gestion des petits conflits de voisinage. Son rôle de médiation est essentiel pour rétablir le dialogue et apaiser ainsi les relations parfois houleuses entre voisins. Elle occupe un poste clé qui conforte le COL dans son rôle d'organisme coopératif au service de ses usagers.



Le COL présent

À PAU



En avril 2012, le COL a ouvert une agence à Pau. Nelly Huger et Charlotte Peyri Capera ont en charge le développement de l'accession sociale dans l'agglomération paloise.

Installé au Pays Basque depuis plus de 60 ans, le COL dispose désormais d'une agence à Pau. « Nous avons été sollicités par la Communauté d'agglomération de Pau qui souhaite développer l'accession sociale, explique Imed Robbana, le directeur du COL. Nous avons répondu à cette demande qui ne concurrence pas les opérateurs locaux et qui nous donne l'occasion de renforcer notre activité dans le département. »

Ouverte en avril 2012, l'agence compte deux salariées, Nelly Huger et Charlotte Peyri Capera. « Le marché palois est très différent de celui de la Côte basque, analyse Nelly Huger. Il y a beaucoup d'offres et nous sommes en concurrence directe avec l'ancien. Pour chaque opération, nous devons nous battre pour proposer un prix de vente attractif fixé à 1800 € HT. » Un véritable défi que le COL parvient jusque-là à relever avec brio.

Une première opération a été livrée en 2010. Il s'agit d'une résidence de 32 logements, appelée Cap Casalèr, située avenue de Buros, en zone Anru. Torrance, une deuxième opération livrée en 2012 en partenariat avec l'Office palois de l'habitat, a également permis de construire 80 logements neufs, chemin Monge à Pau. Dans les deux cas, le prix de vente était inférieur à 1700 € TTC. « Les revenus sont en moyenne inférieurs à ceux de la Côte basque et il est essentiel de s'adapter à la demande », poursuit Nelly Huger. Une troisième opération, Les Amandiers à Lescar, devrait être livrée avant la fin de l'année. Ce seront cette fois-ci 39 nouveaux logements, dont 17 en PSLA. Les projets ne manquent pas et un quatrième programme est en cours, boulevard de la Paix à Pau. Le chantier a débuté cet été. D'autres sont encore à l'étude : 132 logements à Pau, 5 logements à Lons, etc.

« Nous développons de nombreux projets mais nous n'avons pas vocation à prendre la place des opérateurs locaux, tempère Imed Robbana. Notre objectif se limite à consolider notre activité et à construire chaque année de 30 à 50 logements destinés à l'accession sociale. »

Agence de Pau. 88, Boulevard Alsace-Lorraine.
05-59-62-42-03.

Profession : Responsable du développement et de l'aménagement

PORTRAIT DE SALARIÉE

Catherine Delpech a rejoint le COL en avril 2012. Depuis, elle partage son temps entre la recherche de foncier et le montage des projets qu'elle défend ensuite devant le Comité d'engagement du COL. Un travail de longue haleine qu'elle exerce avec passion.

« Lorsque j'ai adressé ma candidature au COL, j'avais besoin de donner du sens à mon travail », se souvient Catherine Delpech. « Ici, on sait pour qui on vient au bureau tous les matins. Nous ne sommes pas dans une course au profit permanente destinée à rémunérer des actionnaires. Nous sommes au service des usagers. Nous ne cherchons pas la facilité mais l'efficacité. » Âgée de 36 ans, responsable du service développement et aménagement, Catherine Delpech a déjà un joli parcours dans l'immobilier. Une solide expérience qui lui permet aujourd'hui de porter un regard lucide sur l'ensemble de la profession.

Avant de rejoindre la coopérative d'Anglet, la jeune femme originaire du Pays Basque, lycéenne à Villa Pia à Bayonne, a travaillé dans plusieurs Sociétés d'Economie Mixte (SEM), à Rennes, Saint-Raphaël et Paris, et dans la promotion privée.

Titulaire d'une maîtrise obtenue à l'IUP d'aménagement de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, puis d'un DESS en maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière décroché à l'Université de Rennes, Catherine Delpech est depuis toujours passionnée par les questions d'aménagement et de logement. « C'est un métier exaltant. J'ai monté des équipements publics, des projets de logements sociaux, des zones d'aménagement. J'ai été chef de projet sur une opération ANRU portant sur 500 logements. Modestement, j'ai l'impression d'avoir contribué au développement des territoires qui m'ont accueillie. Mais il manquait un supplément d'âme et une forme de liberté que j'ai trouvés au COL »

Engagée au COL en 2012 sur un poste créé pour l'occasion, Catherine Delpech se dit aujourd'hui pleinement satisfaite, malgré un rythme de travail parfois soutenu. Sa mission est double : la recherche de foncier et le montage de projets. « Je suis en permanence à la recherche de nouveaux terrains, explique-t-elle. Nous nous adressons quelquefois à des particuliers, mais l'essentiel de notre activité s'effectue avec les élus locaux à qui nous proposons des solutions d'aménagement. » Catherine Delpech en est convaincue : la valeur d'un terrain se mesure à l'aune du projet qu'on lui confère. C'est pourquoi, face à la pression foncière au Pays Basque, le COL préfère travailler en amont avec les collectivités pour élaborer des projets sur des terrains souvent complexes, pas encore constructibles, mais classés comme à urbaniser. « Avant l'achat du terrain, il y a donc un énorme travail mené au préalable, destiné à valoriser le terrain et à présenter un projet qui répond aux attentes de la population et des élus. » Une tâche de longue haleine. « Sur une petite opération, le montage peut prendre trois mois. Mais sur un gros projet, cela peut durer cinq ans. C'est le mauvais côté des métiers du développement. Nous travaillons sur du long terme et nous aimerions parfois que les choses aillent plus vite. » Une frustration que Catherine Delpech oublie rapidement face à la satisfaction de piloter certains projets de A à Z et de s'impliquer dans des opérations innovantes comme celle de la résidence Terra Arte. « L'habitat participatif s'inscrit dans la continuité de l'histoire coopérative du COL. C'est typiquement le genre d'expériences auxquelles je pensais lorsque j'évoquais la nécessité de donner du sens à mon métier... »

Près de 600 logements en PSLA
15 ans d'exonération de taxe foncière
TVA réduite à 7%



Basse Consommation, Haute Solidarité

Cartographie
des programmes en accession sociale
en cours de commercialisation.

● **LABENNE**
PERSPECTIVES GASCONNES
8 PAVILLONS

● **CASTETS**
MOUNCAT
9 PAVILLONS

● **SEYRESSE**
DOMAINE PEYRE
14 PAVILLONS

● **SEIGNOSSE**
L'AUBIER
36 APPARTEMENTS

● **ST-VINCENT-DE-TYROSSE**
TWICKENHAM
13 APPARTEMENTS

● **ONDRES**
LES EMBRUNS
11 LÔTS À BÂTIR
34 LOGEMENTS

● **BIARROTTE**
16 LOTS À BÂTIR

● **TARNOS**
11 APPARTEMENTS

● **ST LAURENT DE GOSSE**
LOTISSEMENT DU BOURG
12 PAVILLONS
13 PAVILLONS À BÂTIR

● **ANGLLET**
RN 10 63 LOGEMENTS,
COMMERCES ET BUREAUX

● **BAYONNE**
SÉQUÉ 2
45 APPARTEMENTS "HABITAT PARTICIPATIF"

● **BIDART**
GRACIEN
26 APPARTEMENTS
13 LOTS À BÂTIR

● **LAHONCE**
KANTALDI
11 LOTS
23 PAVILLONS

● **LESCAR**
LES AMANDIERS
17 APPARTEMENTS ET PAVILLONS

● **GUÉTHARY**
ESCALES MARINES
6 APPARTEMENTS

● **USTARITZ**
MENTABERRIKOBORDA
18 APPARTEMENTS
BOLAGAÏNA
18 APPARTEMENTS

● **HENDAYE**
ALAVA
33 APPARTEMENTS

● **ST PEE SUR NIVELLE**
LA KANTXA
32 LOTS

● **SAUVETERRE DE BEARN**
BAQUE
13 LOTS À BÂTIR

● **PAU**
LES CITEAUX
38 APPARTEMENTS
LES ALLÉES DE L'AUCÉRA
50 APPARTEMENTS ET PAVILLONS

● **BIRIATOU**
MOHIKO TTIKI
6 APPARTEMENTS

● **ESPELETTE**
CAMINO A
5 APPARTEMENTS





Une histoire locale, des réussites collectives



Directeur de la publication : **Colette SCHNURRENBERGER**
Directeur de la rédaction : **Imed ROBBANA**
Secrétaire de la rédaction : **Dominique TRANQUILLE**
Journaliste-rédacteur : **Bruno FAY**
Graphiste-Photographe : **Aurore LUCAS**
Comité de rédaction : **Bertrand BOURRUS**
Cécile ELISSALDE
Jean-Pierre FAVIER
Marie-Claire SALLABERRY
Henri SOUHARCE
Impression : **ABERADERE (Bayonne)**



L'accession à la portée de tous !



Le COL

**Basse Consommation
Haute Solidarité**

05 59 52 32 15

73, rue Lamouly - CS 80133

64601 Anglet cedex

infos@le-col.com

www.le-col.com